CONCOURS de LA FAMILLE BAXTER sur le FÉDÉRALISME

La Faculté de droit de l'Université McGill et la Chaire Peter MacKell sur le fédéralisme sont fières d'annoncer que la 3^e édition du **Concours de la famille Baxter sur le fédéralisme** se tiendra au début de 2021.

Le Concours vise à **promouvoir la** recherche et favoriser un débat éclairé sur le fédéralisme auprès des étudiant.e.s et jeunes professionnel.le.s des quatre coins du monde.

En 2021, nous accepterons les soumissions provenant d'auteur.e.s en **droit et science politique**, qu'ils et elles soient étudiant.e.s, doctorant.e.s, jeunes juristes ou encore praticien.ne.s du fédéralisme, diplômé.e.s dans l'une de ces disciplines.

Fédéralisme, identité et politiques publiques en période de turbulence

Ce thème est suffisamment large pour permettre de réfléchir à l'impact du fédéralisme sur la crise actuelle de la COVID-19 – et vice versa –, sans s'y limiter.

Les perspectives comparées sont particulièrement encouragées.

Les lauréat.e.s seront invité.e.s à présenter leurs travaux lors d'un symposium qui se tiendra en mai 2021 à Montréal, si les circonstances le permettent. Un premier prix de 5000\$, un second de 3000\$ et un troisième de 1000\$ (CAD) seront décernés aux meilleurs textes.

Les prix seront attribués par un **jury international exceptionnel**, dont font notamment partie deux ancien.ne.s juges de la Cour suprême du Canada, la très honorable Beverley McLachlin et l'honorable Clément Gascon.

Les textes primés en 2017 et 2019 peuvent être consultés à l'adresse suivante : https:// www.mcgill.ca/law/fr/research/concoursde-redaction/concours-baxter.

DATE LIMITE: le 1er février 2021, avant minuit(heure de l'Est)

DIRECTIVES AUX AUTEUR.E.S - ÉDITION 2021

Éligibilité:

- Les participant.e.s doivent soit
 - Être inscrit.e.s à un programme d'études en droit ou en science politique de 1er, 2e ou 3e cycle;
 - Être titulaires d'un diplôme de droit ou de science politique et avoir obtenu leur plus récent diplôme (en droit, en science politique ou dans une autre discipline) après le 1er février 2016; ou
 - Avoir été admis.es au Barreau (et ses équivalents) après le 1er février 2016.

Critères de soumission:

- Le texte est rédigé en anglais (max 8000 mots) ou en français (max 8800 mots), incluant les références;
- Il ne doit pas avoir été soumis pour publication en date du 1er février 2021;
- Police de caractère 12, à double interligne et avec des marges de 2.5 centimètres (1 pouce) sur tous les côtés;
- Paginé, en haut, à droite;
- Soumis en format Microsoft Word;
- Inclut des références complètes en notes infrapaginales (ou notes dans le texte avec bibliographie);

- Inclut un résumé (abstract) synthétisant la question abordée et les conclusions principales (maximum 200 mots).
- Le texte principal doit être anonymisé. Il doit être accompagné d'un document distinct comportant :
 - le titre, le nom de l'auteur.e, ses coordonnées (courriel, téléphone, adresse), une déclaration attestant de son éligibilité (date d'obtention du diplôme ou d'admission au Barreau), une déclaration précisant que le travail n'a pas été soumis pour publication.

Soumission et questions: à envoyer par courriel à la professeure Johanne Poirier, à baxter-competition.law@mcgill.ca.

Ce prestigieux concours bisannuel est rendu possible grâce au généreux soutien de Rachel Baxter (BSc'84, BCL'88) et de Colin Baxter (BCL'90, LLB'90).



« Nous croyons qu'une discussion éclairée sur les forces et les faiblesses des systèmes fédéralistes peut, en définitive, profiter au Canada, et que si la tenue d'un tel débat est encouragée dans une perspective de respect mutuel dans les facultés de droit, une nouvelle génération de citoyens (et de dirigeants) ayant véritablement réfléchi à la manière dont fonctionne notre pays pourrait voir le jour et, qui sait, l'améliorer. »

- Colin et Rachel Baxter